



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Développement des zones rurales marginalisées et formation des agriculteurs

Jean-François Chosson, Daniel Jacobi

Résumé

La politique de formation continue peut difficilement répondre aux besoins et à la demande des agriculteurs des zones rurales marginalisées. Cet article formule trois catégories de propositions destinées à concevoir une formation adaptée aux zones marginalisées.

1. Les actions de formation ne représentent toujours qu'un facteur d'accompagnement d'une politique de développement assortie de moyens,
2. Les objectifs de formation doivent être différenciés selon les catégories d'agriculteurs : agriculteurs moyens, agriculteurs pauvres, pluriactifs, néo-ruraux,
3. La formation doit s'efforcer de prendre en compte la dimension «solidaire» d'une opération de développement.

Abstract

The adult education policy in France may hardly respond to farmers' needs in marginal rural areas. This paper makes three kinds of suggestions to conceive a suitable adult education for marginal zones.

1. An adult education policy will be only an accompanying factor of an extension policy mobilizing sufficient resources.
2. The adult education objectives have to be distinguished according to the many kinds of farmers : middle class farmers, poor farmers, part time farmers, neo rural population.
3. Adult education must take into account the community dimension of any extension project.

Citer ce document / Cite this document :

Chosson Jean-François, Jacobi Daniel. Développement des zones rurales marginalisées et formation des agriculteurs. In: Économie rurale. N°143, 1981. pp. 53-56;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1981.2778>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1981_num_143_1_2778

Fichier pdf généré le 08/05/2018

DEVELOPPEMENT DES ZONES RURALES MARGINALISEES ET FORMATION DES AGRICULTEURS

J.F. CHOSSON
Maître de Conférences

D. JACOBI
Maître assistant

à l'INPSA* Dijon
Département Education Permanente

La politique de formation continue peut difficilement répondre aux besoins et à la demande des agriculteurs des zones rurales marginalisées. Cet article formule trois catégories de propositions destinées à concevoir une formation adaptée aux zones marginalisées.

1. Les actions de formation ne représentent toujours qu'un facteur d'accompagnement d'une politique de développement assortie de moyens,
2. Les objectifs de formation doivent être différenciés selon les catégories d'agriculteurs : agriculteurs moyens, agriculteurs pauvres, pluriactifs, néo-ruraux,
3. La formation doit s'efforcer de prendre en compte la dimension «solidaire» d'une opération de développement.

MARGINAL RURAL AREAS EXTENSION AND FARMERS' ADULT EDUCATION

The adult education policy in France may hardly respond to farmers' needs in marginal rural areas. This paper makes three kinds of suggestions to conceive a suitable adult education for marginal zones.

1. An adult education policy will be only an accompanying factor of an extension policy mobilizing sufficient resources.
2. The adult education objectives have to be distinguished according to the many kinds of farmers : middle class farmers, poor farmers, part time farmers, neo rural population.
3. Adult education must take into account the community dimension of any extension project.

Cet article ne rapporte pas les résultats d'une étude originale dont le thème serait résumé par le titre choisi. Bien que nous n'ayons pas eu à conduire de travaux particuliers sur la formation des ruraux installés dans les zones dites marginalisées, nous nous sommes heurtés à différentes reprises au problème particulier que cette formation soulève (1). Nous avons recueilli d'ailleurs des données intéressantes sur le public particulier candidat à l'installation dans les zones marginalisées (2).

Surtout nous avons pu mesurer à quel point la politique de formation est incapable de répondre à la demande et aux aspirations des adultes ruraux qui ne souhaitent pas s'intégrer à ce qu'il est convenu d'appeler le «modèle dominant» de développement agricole (3).

POLITIQUE DE FORMATION ET ZONES RURALES MARGINALISEES

La politique de formation professionnelle des agriculteurs apparaît comme un reflet, somme toute fidèle, de l'évolution et des hésitations de la politique agricole en France.

Autour des années 60, la formation des adultes ruraux jouait avant tout un rôle social. Elle constituait une mesure destinée à favoriser le départ en douceur des agriculteurs vers d'autres secteurs d'activités (4).

A partir des années 60 et jusqu'en 70, le secteur agricole a été dominé par une tentative d'industrialisation qui s'est traduite par un accroissement spectaculaire de la productivité.

La formation était définie comme devant «permettre à ceux des exploitants qui continueront à travailler la terre d'apprendre les procédés modernes de production et de gestion qui en feront de véritables techniciens de l'agriculture (5).

Cette politique a été baptisée d'une manière imagée «le modèle Hollandais», faisant ainsi référence à un pays où l'agriculture est organisée à l'image du système industriel compétitif.

Après les années 70 est apparu le souci, notamment parmi les responsables de l'aménagement du territoire, de ralentir le phénomène d'exode rural. En effet, la politique décrite plus haut n'a pu se faire qu'au prix de graves déséquilibres structurels : l'intense mouvement d'urbanisation et l'effort d'industrialisation le long d'un certain nombre d'axes de communication privilégiés s'est effectué en partie au détriment d'autres zones demeurées exclusivement rurales. Dans celles où les conditions objectives favorables au développement d'une agriculture «de type productiviste» n'étaient pas réunies, demeure une population de plus en plus réduite, âgée, qui ne dispose plus que d'un nombre limité de services. Les jeunes et les habitants les plus dynamiques partis à la ville, un climat général de résignation ou de désespoir s'installe ; seule une activité économique mineure subsiste dans ces régions délaissées quand elles ne deviennent pas de simples espaces de loisir.

Plus que les autres décideurs, les responsables de l'aménagement mesurent le coût financier et humain de la désertification. La revendication des jeunes de «vivre au pays»

* INPSA : Institut National de Promotion Supérieure Agricole.

s'est conjuguée opportunément avec la rupture économique de 72 pour faire naître une politique (encore timide) d'encouragement et d'aide à l'installation.

Dans le même temps se font jour des tentatives de revitalisation de ces zones «déhéritées» qu'il conviendrait mieux de désigner comme marginalisées (7).

Ces tentatives de planification des zones marginales (comme par exemple le schéma d'aménagement des Alpes du Sud) comportent deux constantes en matière de politique agricole :

— Tout d'abord elles visent à conserver une activité agricole à vocation économique. Elles s'élèvent contre le mythe du paysan «gardien de la nature» et l'analysent comme une double erreur: d'un point de vue technique, il n'est pas prouvé que les intérêts de l'agriculture coïncident avec les impératifs de l'entretien d'un espace de services.

Economiquement, ces régions sont orientées vers des productions parfois déficitaires et leur potentiel agronomique est sous-utilisé (8).

— Deuxième constante : ces opérations de planification accordent une importance marquée à la formation des hommes de telle sorte qu'un véritable consensus s'établit entre élus, responsables et planificateurs, pour faire de la formation un élément prioritaire de l'opération. Lorsque dans ces actions est adoptée la terminologie issue de la Rationalisation des Choix Budgétaires (R C B), «l'objectif améliorer la formation des hommes» bénéficie toujours d'une cotation extrêmement favorable.

Aussi, dans un tel contexte, il devient utile d'analyser avec plus de précision quel est le rôle assigné à la formation. Comment comprendre les divergences d'objectifs économiques de développement alors que l'accord s'établit autour des objectifs sociaux ?

PREMIERE HYPOTHESE

Dans toute action de développement économique régional, les actions de formation ne représentent qu'un facteur d'accompagnement d'une politique volontariste.

Faire prévaloir la formation comme outil de développement paraît à première vue tout à fait fondé. Dans les zones marginales, les déséquilibres sont cumulatifs et, en règle générale, le niveau de formation est beaucoup plus faible que la moyenne nationale. La prégnance des modèles culturels de type urbain accentue ce décalage. Aussi, dans une opération de développement, est-il tentant de partir de ce constat, pour proposer «d'animer» ou de former, comme une opération préalable destinée à sensibiliser les esprits. Cette tentation est d'autant plus grande qu'il n'est nul besoin de textes législatifs, que cela ne met pas en cause des aspects plus stratégiques (comme le foncier ou les capitaux) et surtout ne suscite pas de changements brusques : la formation est plutôt un «investissement» à échéance lointaine.

Sans chercher à évaluer les opérations dites de «sensibilisation à la formation» selon des critères de type coût-efficacité, il est à craindre que ces efforts demeurent démesurés en regard des résultats que l'on peut en espérer. Dans une zone déprimée économiquement où l'ensemble des relations sociales s'est dégradé, seules des mesures incitatives et dûment financées auront quelques chances d'inverser le processus.

En l'absence de financement conséquent, une autre opportunité peut être liée à une association locale ou régionale porteuse d'une volonté de développement alternatif rendu possible par une nouvelle conjoncture ou la

découverte d'une innovation technologique facile à valoriser : spéculation hautement productive dans la région considérée, ré-activation d'un potentiel écologique à l'aide d'un savoir-faire approprié (9)...

Le plus souvent, les obstacles majeurs du développement surgissent au moment où s'opèrent les choix stratégiques d'objectifs économiques. Les conflits d'intérêts apparaissent alors et toute opération de développement suppose au moins un difficile arbitrage entre les options les plus antagonistes. Dans ce contexte, il est donc tout à fait primordial que les différents partenaires puissent trouver un point de rencontre. C'est bien souvent la formation qui joue ce rôle et devient porteuse de tous les espoirs de changement et de progrès. Mais, ainsi conçue, elle demeure une option parfaitement technocratique.

Tout se passe comme si elle devenait le seul champ suffisamment distinct des divergences liées aux objectifs technico-économiques, et donc propre à rallier toutes les bonnes volontés. Mais cet accord est fallacieux : l'idée d'éducation jouit d'une considération positive inconditionnelle qui rend difficile sa récusation. Pour autant nous sommes persuadés que rien ne dispense les responsables de définir la politique de formation comme élément d'une stratégie d'ensemble en déterminant des objectifs de formation accompagnateurs des mesures d'aménagement et surtout en affectant à la formation un pourcentage des crédits de cette opération.

DEUXIEME HYPOTHESE

Les objectifs de formation doivent être différenciés selon les différentes catégories d'agriculteurs.

Ce type de recherche, aujourd'hui fécond, a été surtout illustré par l'équipe INRA - ENSSAA - SEI et d'autres qui ont proposé différentes typologies (11). Il ne s'agit donc pas ici de proposer une classification distincte, ni de se rallier à la typologie officielle du modèle dominant (12). D'une façon générale nous avons pu montrer ailleurs que les efforts de formation visent avant tout des agriculteurs installés sur des exploitations moyennes ou celles qui en dépit d'une dotation en moyens de production insuffisante peuvent devenir compétitives par un surcroît de technicité acquis grâce à la formation (13).

Cette politique conduit à des effets tout à fait contradictoires avec les objectifs recherchés. Mettre l'accent sur les objectifs technico-économiques au détriment de la formation professionnelle au raisonnement amène les agriculteurs à investir et à s'endetter lourdement sans toujours mesurer les conséquences et les implications de ces choix.

Les formateurs doivent donc rechercher une classification opératoire et qui rende davantage compte des divergences d'intérêts et de motivations du public des zones marginalisées vis-à-vis de la formation.

Seule une approche résultant d'une connaissance précise du public, de son mode de vie, de son environnement et de ses aspirations pourra permettre de déterminer des objectifs de formation adaptés.

Notre expérience nous conduit à proposer quatre catégories.

Les agriculteurs «moyens» ou «petits moyens»

C'est le public privilégié de la formation professionnelle. Il s'agit d'exploitants agricoles (ou de fils d'exploitants) qui disposent d'un revenu moyen ou pour lesquels la formation représente un élément décisif pour améliorer la rentabilité de leur exploitation. On rencontre ce public dans les formations de type Brevet Professionnel Agricole ou dans les cycles 200 H. Cette catégorie d'agriculteurs relève du développement classique. Notons cependant que l'agriculteur traverse des périodes privilégiées pour les actions de formation. Ce sont les périodes mutantes (installation ou plan de développement) ou toutes les actions spécifiques aux zones de montagne :

— information technique à l'occasion des appuis financiers aux structures collectives de travail ou de commercialisation.

— opération de défrichement et de remise en état des parcours.

— création d'unités de transformation et de commercialisation en collaboration avec les autorités locales...

Ce type de formation joue surtout un rôle décisif quand elle parvient à s'inscrire dans une perspective d'élargissement de l'horizon temporel sinon elle risque de s'enliser dans l'indifférence résignée ou de susciter un sentiment d'impasse somme toute assez voisin de celui des formations initiales trop décontextualisées du réel.

Les agriculteurs pauvres

A l'autre extrémité, nous trouvons les agriculteurs que JEGOUZO (14) qualifie de pauvres, c'est-à-dire quelqu'un qui a «moins de tout». Non seulement son revenu est inférieur à celui des autres agriculteurs mais son niveau de formation est très limité : il n'appartient pas aux différents réseaux de communication ; souvent contraint au célibat forcé, il consomme moins de biens, moins de produits...

Cette catégorie d'agriculteurs n'a pas de «besoins» explicites de formation qui peuvent s'énoncer en fonction d'un projet de développement concernant leur exploitation. Mais ils rencontrent des problèmes spécifiques aux zones marginales : surcoût des bâtiments, morcellement des terres en zones de montagne... Les objectifs de formation gagnent beaucoup à s'inscrire très directement dans une perspective d'aide à la résolution de ces problèmes même s'ils s'écartent des préoccupations exclusivement agricoles et s'ils englobent des perspectives plus larges concernant la santé, les voies de communication ou même la création de petites unités de transformation.

Si la formation prétend être un moyen qui contribue au développement d'une région marginalisée, elle n'a d'autre choix que d'agir en vue de renforcer les activités existantes et les potentialités sous-jacentes. Il s'agit là d'une contradiction importante et qui, dans bien des cas, sera difficile à résoudre ; encourager au maintien et à la survie de ce qui existe à seule fin d'éviter la désertification, n'est-ce pas défendre et soutenir un système qui a souvent contribué à entretenir l'injustice et la pauvreté ?

Les pluri-actifs

Les pluri-actifs agricoles, c'est-à-dire ceux qui exercent simultanément plusieurs activités et qui retirent au moins 50 % de leurs revenus de l'agriculture, jouent un rôle capital dans le maintien d'activités dans les

zones marginales où l'économie agricole doit être soutenue par des apports émanant des autres secteurs économiques. Cette catégorie n'est pas homogène ; il faut distinguer les agriculteurs, par exemple, qui occupent durant l'hiver un emploi peu qualifié dans un secteur touristique et ceux qui ont constamment une autre activité dans un secteur artisanal nécessitant une qualification professionnelle. Mais il est bien évident que cette catégorie pose des problèmes spécifiques : autant la pluri-activité doit être reconnue comme nécessaire au maintien d'une population dans les secteurs déprimés, autant elle ne doit pas nécessiter un coût humain trop important (ce qui est le cas de la double activité des ouvriers paysans).

«Les néo-ruraux»

La formation professionnelle continue agricole est traversée depuis quelques années par un débat, plus affectif que véritablement économique : que penser de l'installation de jeunes ou d'hommes qui ne sont pas d'origine agricole (entendu au sens de descendant d'un actif agricole) ?

Depuis 1972, on assiste en effet à une progression continue du public d'origine non agricole dans l'ensemble des cycles de formation longue (15). L'apparition de ce public a suscité dans le domaine de la formation des problèmes nouveaux : hétérogénéité des motivations, absence de toute connaissance empirique des pratiques agricoles, meilleur niveau de formation générale, remise en cause des finalités de la formation et de certaines pratiques pédagogiques (16). D'une façon générale, l'installation de citadins n'est pas toujours ressentie de manière très favorable par les agriculteurs d'origine.

Nous avons pu décrire dans une étude récente une partie des problèmes suscités par ce public (17). De fait, la formation doit prendre en compte ce phénomène et on assiste dans certaines zones marginalisées à une substitution : une population en remplace une autre. Aux petits éleveurs pauvres qui ont abandonné l'agriculture et l'abandonnent encore aujourd'hui, succèdent des néo-agriculteurs d'origine citadine.

Les agriculteurs de ces régions constituaient une catégorie sociale dominée, appauvrie et complètement découragée. Ceux qui les remplacent parviendront-ils à faire mieux ? Quelles chances ont-ils de se forger un bon outil de travail alors que les problèmes fonciers et les difficultés à s'intégrer dans le milieu les assaillent ?

Voilà un nouveau problème que la formation doit prendre en compte.

Cette typologie peut sembler très élémentaire et il serait tentant de démontrer que ces catégories n'ont pas toujours un caractère d'homogénéité suffisant pour des opérations de formation à caractère très technique. Mais la classification du formateur ne doit pas être systématiquement celle du sociologue.

Ce dernier doit clarifier des catégories à l'aide de critères très différenciés. Le formateur ne peut éviter d'être normatif : il doit limiter l'analyse pour déterminer des critères opératoires dans l'immédiat en concertation avec les institutions existantes. Par exemple : la catégorie «néo-rural» est loin d'être homogène et elle correspond à des représentations très «affectives» de la part des partenaires sociaux et des institutions existantes. Mais le formateur doit partir de ces représentations en sachant qu'elles ne constituent qu'une étape dans une stratégie.

TROISIEME HYPOTHESE

Les stratégies de formation doivent s'efforcer de prendre en compte la dimension «solidaire» d'une opération de développement.

Le plus souvent, la formation continue s'exprime en terme de promotion sociale individuelle : la plupart des actions, le mode de financement, les institutions, tout l'arsenal juridico-administratif de la formation est marqué par cette dimension individualiste. A l'inverse, les projets de développement supposent une action volontariste partagée par le plus grand nombre. Les chances de succès sont directement proportionnelles à l'adhésion collective d'un groupe social. Il ne s'agit plus de promouvoir un individu mais d'assurer le succès d'une entreprise collective.

Comment parvenir à intégrer cette dimension collective dans l'action de formation ?

S'il est utopique de croire que les actions de formation susciteront un sursaut collectif, il est raisonnable d'espérer qu'elles ne décourageront pas la volonté collective quand elle s'est créée.

Les opérations de formation s'adressant à ces quatre catégories d'agriculteurs dans un climat de libre communication peuvent-elles contribuer à faire évoluer les situations vers un climat d'acceptation des «différences» et vers un relatif consensus sur les objectifs de développement global ? Cette conception optimiste des relations humaines ne résiste pas toujours à l'expérience.

En particulier, il arrive que les conflits entre ces catégories peuvent s'exacerber au point de bloquer toute tentative «formative». En certains cas, il peut s'agir de conflits idéologiques sur la conception du métier d'agriculteur : ainsi les «néo-ruraux» mettent l'accent sur un style de vie qui peut heurter les agriculteurs les plus attentifs au respect des normes traditionnelles.

Il peut s'agir également de conflits sur le mode de faire-valoir entre tenants de «technologies douces», et ceux qui souhaitent des résultats plus immédiats. Mais il se peut également que les conflits reposent sur des bases plus objectives, sur des contradictions fondamentales. Par exemple la lutte entre agriculteurs pour l'acquisition des terres est un problème très réel. Un agriculteur installé peut difficilement accepter qu'un néo-rural disposant de capitaux le concurrence pour l'achat de terres convoitées. Un pluri-actif, moins sensible à certains aspects de la revendication paysanne, pourra être exclu de groupements d'achat. Un agriculteur pauvre peut accepter, paradoxalement, des conditions de commercialisation médiocres car il aura besoin de liquidités immédiates.

Il s'agit là de contradictions économiques qui ne peuvent être résolues par les seules vertus d'une pédagogie sophistiquée. Et, à vouloir à tout prix systématiser des actions globales, le formateur risque d'hypertrophier des conflits qui feront régresser la situation d'ensemble.

Il importe d'opérer alternativement sur des groupes hétérogènes et avec des catégories homogènes. Les groupes hétérogènes permettent de discuter des objectifs de développement au niveau d'une zone géographique déterminée et de clarifier les conflits sous-jacents.

Certains de ces conflits peuvent être analysés et «traités» par le formateur dans la mesure où ils reposent sur une absence d'informations, des distorsions dans les communications ou des représentations trop aberrantes. Mais les conflits reposant sur des contradictions structurelles ne peuvent être résolus que par des interventions relevant de niveaux de décisions politico-économiques. Par exemple, les agriculteurs «moyens» peuvent avoir un projet cohérent de production et de commercialisation. Il s'agit de les amener à clarifier les raisons de leur choix et à adopter un mode de gestion prévisionnelle adapté à ce choix, les instruments comptables étant considérés comme des outils au service de ces choix fondamentaux. Il s'agit là d'une intervention classique centrée d'abord sur l'individu (aspirations) puis sur le contenu (formation économique) (18).

Autres exemples : des néo-ruraux se sont installés et éprouvent des difficultés relationnelles avec les institutions administratives ou professionnelles. Une rencontre pourra être organisée en sachant qu'elle nécessitera une véritable concentration sur le groupe et pour le formateur une capacité à analyser et «gérer» les conflits (19).

Les agriculteurs pauvres posent des problèmes spécifiques. Les actions de formation les concernant relèvent du conseil individuel ou

d'interventions courtes portant sur des problèmes à résoudre : achat de petit matériel, groupement d'utilisation des services publics... Le formateur devra avoir des hypothèses très précises sur des solutions très concrètes à apporter. Il ne peut se permettre un échec auprès de cette catégorie de public.

Autrement dit, il appartient au formateur de disposer de stratégies différenciées : tantôt une approche globale sur les objectifs de développement régionaux par le canal des institutions responsables, tantôt des approches par catégories qui relèvent de méthodologies centrées sur le groupe ou le contenu, ou centrées sur les individus puis sur le groupe.

La formation, facteur d'accompagnement d'une politique de développement des zones marginalisées, apparaît donc comme un champ où s'exercent les mêmes contradictions, les mêmes difficultés que suppose le changement social, enjeu de cette politique.

Les formateurs doivent refuser de faire de la formation une sphère idéalisée coupée de toutes relations avec un monde trop encombré de conflits d'intérêts. Les objectifs de la formation et les stratégies pédagogiques doivent s'appuyer sur une différenciation du public en catégories distinctes.

Le sociologue décrit une situation en fonction d'une problématique : il recueille des faits pour les ordonner en fonction d'une théorie du changement social.

Pour reprendre l'expression de Lukacs, il décrit la «conscience réelle» du groupe social concerné (20).

Le formateur, en fonction d'hypothèses de changement, est guidé par la notion de «conscience possible», c'est-à-dire du changement dans les mentalités, les structures, les techniques, qui sont acceptables par la communauté concernée, ses institutions représentatives, ses groupes d'intérêt, par ceux qui acceptent les normes sociales et ceux qui veulent les faire évoluer. Il n'existe aucun instrument d'analyse qui permette, au départ d'une action, de déterminer le niveau de «conscience possible». C'est l'action qui le révèle.

La volonté créatrice du formateur ne peut-elle contribuer à l'évolution de la recherche ? Les «faits porteurs d'avenir» sont rarement donnés d'emblée, c'est l'action qui favorise leur émergence et leur capacité à favoriser par exemple le développement des zones marginalisées.

NOTES ET BIBLIOGRAPHIE

1. Cet article doit beaucoup aux travaux de François MARTIN (Fédération Nationale des Foyers Ruraux) dans les Alpes du Sud et à ALLEFRESDE (dans le cadre du CEFRA Ardèche).

L'un de nous (JACOBI) a conduit ou participé à plusieurs reprises à des études qui ont permis de recueillir des données sur ce problème :

- a) évaluation du BPA, option agri-élevage (1978),
- b) action concertée ITOVIC. «Installation des Jeunes Eleveurs Ovins» (1980),
- c) projet de développement de l'Alivi (Corse du Sud).

2. JACOBI D., PAUTHEX D. (article à paraître dans «Connexions»). L'installation des jeunes éleveurs ovins.

3. Sur le concept de «modèle dominant» nous faisons référence à une communication de F. LABOUESSE. Séminaire INPSA, Toulouse, mars 1981.

4. JACOBI D., ORIVEL F. et al. (mars 1978). Evaluation d'une formation adultes : le cas du Brevet Professionnel Agricole. INPSA-IREDU, 273 pages.

5. Le Ve plan, n° spécial de la Documentation Française, oct.-nov. 1966, p. 42.

6. CHOSSON J.F., JACOBI D. (1977). Politique agricole, stratégie des organisations et modes de formation. Education Permanente (37) pp. 41-62.

et LONG G., LE MOAL Y. (1978). Bases écologiques et socio-économiques du développement alternatif des zones rurales marginalisées. Economie Rurale (124) p. 23-29.

7. GUERIN G., LE MOAL Y. (1978). Avenir des zones rurales marginalisées françaises. GRESE, Montpellier, 64 pages.

8. FLAMANT J.C. (1979). Domaine expérimental et approche régionale : le cas de la Fage, in «Eléments pour une problématique de recherche sur les SAD», INRA, p. 82-96.

9. LE PEZRON M. (1979). Préables pour une approche socio-écologique du développement. DGRST, ronéoté, Montpellier, 114 pages

et JACOBI D. (1979) La formation professionnelle continue et le projet de développement du Taravo (Corse du Sud), idem.

10. Cette idée est souvent mise en avant par le CEFRA et M. ALLEFRESDE lorsqu'ils critiquent la politique des institutions de formation de l'Ardèche. Au contraire tous les efforts du CEFRA vont dans le sens de l'encouragement et du soutien à ceux qui sont en place ou se ré-installent.

11. Equipe INRA-ENSSAA (1974). Conditions du choix des techniques de production et évolution des exploitations agricoles. INRA-SEI.

12. Rappelons que la typologie officielle distingue trois catégories d'agriculteurs : les agriculteurs installés sur des exploitations rentables, ceux qui se trouvent installés sur des surfaces susceptibles d'être rentabilisées par un effort d'équipement ou une amélioration de la technicité ; enfin, dernière catégorie, les agriculteurs à l'égard desquels il convient de prendre des mesures de protection sociale et qui n'ont aucune possibilité de développement.

13. JACOBI D. et ORIVEL F. (1978), ouvrage cité, p. 232.

14. BRANGEON J.L. et JEGOUZO G. (1978). La condition sociale des petits paysans. Données sociales. INSEE, p. 383-400.

15. Enquête sur le public d'origine non agricole en formation continue. Ministère de l'Agriculture, Bureau de la Formation Continue, 1975.

16. Contrairement à l'appellation banale «néo-ruraux» il ne s'agit nullement d'une catégorie homogène. Cf. JACOBI D. et ORIVEL F. (1978), p. 113, et VUARIN R. (1978). Formes socio-économiques et déterminants idéologiques du phénomène «retour à la terre». Aix en Provence, document ronéoté.

17. ITOVIC. Action concertée. L'installation des jeunes éleveurs ovins. Rapport non publié. Voir en particulier les monographies réalisées par LEGOUT L. et SALMONA M.

18. Sur ce sujet voir le compte-rendu de la journée d'étude INRA-ENSSAA-INPSA-INRAP. Formation des agriculteurs et apprentissage de la décision. Dijon, 21 janvier 1981 (à paraître).

19. Dans le cadre de l'action concertée ITOVIC «favoriser l'installation des jeunes éleveurs», M. SALMONA a réalisé un intéressant vidéogramme qui illustre fort bien ce type de situation (renseignements auprès de l'auteur).

20. GOLDMAN L. (1970). Marxisme et sciences humaines. Paris, Gallimard, coll. Idées, p. 121-130.